

9 h 00 : Accueil des participants.

9 h 15 : Ouverture et présentation de la formation.
Gaston FRANCO – Président des Communes forestières 06

9 h 30 : Rappel du contexte forestier dans les Alpes-Maritimes.
Intervenant : Communes forestières

9 h 45 : Rappel du rôle et des responsabilités de l'élu en matière de forêt
Intervenants : Communes forestières

10 h 00 : Quelles sont les politiques financières, les outils législatifs et financiers ?

Intervenants : Communes forestières
Conseil Général des Alpes-Maritimes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

10 h 30 : Comment financer mes projets forestiers ?
• Quels sont les dispositifs d'aide à ma disposition ?
• Quelles sont les actions finançables ?

Intervenants : Communes forestières
Conseil Général des Alpes-Maritimes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Échanges / débats

12 h 00 : Comment monter mon dossier de demande de subvention ?

Intervenants : Communes forestières
Conseil Général des Alpes-Maritimes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Échanges / débats

12h 30 : Fin de la session.

Financer mes projets forestiers :

Le développement de la filière forêt-bois et l'intégration de la forêt dans les actions de développement territorial impliquent le développement d'outils structurants. L'Europe, l'État, la Région et les Départements accordent des aides aux propriétaires forestiers et aux regroupements de communes afin d'apporter un appui financier à l'émergence de projets.

Chaque projet subventionné fait l'objet de conditions d'éligibilités strictes et d'une programmation précise qui sont propres à chaque dispositif et chaque thématique.

Différentes aides sont attribuables pour des projets concernant :

- l'entretien des peuplements forestiers
- La mobilisation du bois
- La défense des forêts contre l'incendie
- La valorisation du bois *via* les filières bois énergie et bois construction...

En tant qu'élu(e) :

- propriétaire de forêt,
- aménageur du territoire,
- responsable de la sécurité
- maître d'ouvrage de bâtiments publics...

... quelles sont les aides à ma disposition pour mener à bien mes projets forestiers ?

... quels sont mes partenaires et interlocuteurs ?

Le lieu de rendez-vous



COFOR 06
Ensemble Nice Leader
Bâtiment Hermès
62 - 66 route de Grenoble
06200 NICE



Votre interlocuteur

Aude Blom-Raquin, joignable au 04 97 18 60 00 demander le poste 50 25 57

E-mail : audeblomraquin@hotmail.com

Partenaires de la formation



LES COMMUNES FORESTIERES des Alpes-Maritimes

proposent aux élus

une demi-journée sur le thème :

« Comment financer mes projets forestiers ? »

Quels sont mes rôles et responsabilités en tant que porteur de projets ?

Quels sont les financements à ma disposition pour mener à bien mes projets forestiers ?

Quels sont mes partenaires et interlocuteurs ?

Venez-vous former le **lundi 16 avril 2012**